

MAIRIE DE
ST PAUL EN JAREZ



Le 14 novembre 2022,

M. DELENDI Brahim
15 Impasse des Sillons
42740 Saint Paul en Jarez

Secrétariat Général
Commun Départemental

18 NOV. 2022

Service logistique immobilier
Bureau de la logistique

Nos Réf. : KB/WB/2022/376
Affaire suivie par Léa RICHIER

Objet : DP 04227122S8092

Monsieur,

Le 13 octobre 2022 vous avez déposé en mairie un dossier de déclaration préalable sous les références DP 04227122S8092.

Le délai maximum d'instruction portait donc initialement jusqu'au 13 novembre 2022. Conformément au code de l'urbanisme, étant donné qu'aucune réponse ne vous a été communiquée dans le délai imparti, vous disposez donc d'une **décision tacite de non opposition à cette déclaration à cette date.**

Vous trouverez ci-joint un formulaire de Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) **à renvoyer en Mairie, dûment complété, dès que vous aurez achevé les travaux et en 2 exemplaires.** L'autorité compétente disposera alors d'un délai de 3 mois pour effectuer un contrôle de conformité. Vous noterez que sans réception de notre part de cette déclaration, la conformité des travaux pourra toujours être contestée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Kamel BOUCHOU

